De Saint-Omer à Arras : trajets des ducs de Bourgogne dans le Haut-Pays d'Artois (1384-1477)

- par Victorien Leman[1]

Introduction

La production d'archives comptables ayant été particulièrement importante au cours des quatre principats qui nous intéressent, il a été possible, dès la fin du XIXe siècle, de dresser les itinéraires des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois. Il revient à Ernest Petit l'initiative d'avoir réalisé, en 1888, de manière précise, quoique non sans lacunes, les itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (depuis le samedi 8 juillet 1363 jusqu'au dimanche 10 septembre 1419)[2]. Ce n'est toutefois que dans la première moitié du XXe siècle que les itinéraires de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire sont établis avec précision (du 1er septembre 1419 au 5 janvier 1477)[3].

Dans les deux cas, les érudits insistent sur l'effort fait pour obtenir les sources primaires inédites nécessaires à une investigation la plus exhaustive possible. Ainsi, Ernest Petit et Herman Vander Linden s'appuient sur :

- les comptes de la chambre aux deniers et des contrôleurs des dépenses de l'Hôtel ducal ;
- les comptes des receveurs généraux du duché ;
- les comptes particuliers des bailliages et des châtellenies ducales ;
- les comptes des argentiers et du garde des joyaux du duc ;
- les mandements et les lettres missives, dont les dates de temps et de lieu permettent également la localisation des ducs à des périodes précises[4].

Herman Vander Linden y ajoute également plusieurs comptes communaux, en particulier pour les villes flamandes et brabançonnes, à l'image de Bruges, de Courtrai ou de Louvain[5]. Ces comptes contiennent, entre autres informations, la mention des messages adressés au duc et à son épouse, permettant ainsi de les localiser. Sans doute l'un des

---

[1] Docteur en Histoire et Civilisations médiévales. Historien et généalogiste professionnel : vleman@etudes-historiques.com / www.etudes-historiques.com

[2] Ernest PETIT, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne, 1363-1419*, Paris, Imprimerie Nationale, 1888.

[3] Herman VANDER LINDEN, *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne (1467-1477)*, Bruxelles, Lamertin, 1936 et *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1940. Les ouvrages d'Herman Vander Linden s'appuient sur les travaux de Louis Prosper GACHARD, *Collection des voyages des souveraines des Pays-Bas, Tome premier : Itinéraires de Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Maximilien et Philippe le Beau*, Bruxelles, Hayez, 1876.

[4] Voir les introductions des ouvrages des deux notes précédentes.

[5] VANDER LINDEN, *Itinéraires de Charles… op. cit.* et *Itinéraires de Philippe… op. cit.*

premiers, Ernest Petit avait ainsi parfaitement cerné la possibilité offerte par la documentation comptable d'écrire « une chronique assurément plus exacte et plus curieuse que celles qui nous ont été laissées par des auteurs dont les noms sont connus de tous »[6].

Les deux érudits eux-mêmes étaient, dès la conception de leur ouvrage, bien conscients que leurs travaux souffraient d'un certain nombre de lacunes, liées en particulier à la conservation des sources comptables qui constituaient leur matériau de travail. Ainsi, Ernest Petit souligne que pour les cinquante sept années qui l'ont intéressé, il a pu relever dix lacunes, couvrant au total une quinzaine d'années environ[7], soit une marge d'erreur d'environ 26 %. Il s'agit des périodes s'étendant d'avril 1377 à juillet 1378 inclus, d'août 1379 à février 1380, de janvier 1381 à décembre 1382, de mars 1386 à avril 1388, de mai 1390 à décembre 1394, de février à septembre 1403, de novembre 1403 à janvier 1405, aux mois de juillet et novembre 1405, et de janvier 1406 à juin 1408[8]. Par ailleurs, seules vingt sept années sont documentées par des originaux, le reste étant disponible sous forme de copies du XVIIIe siècle, recueillies dans les volumes de la collection Bourgogne de la Bibliothèque Nationale de France. La documentation du XVe siècle paraît beaucoup moins lacunaire puisque, dans le cas de Philippe le Bon, Herman Vander Linden n'indique que quelques jours pour certains mois pour lesquels les données manquent, permettant d'estimer la marge d'erreur comme étant inférieure à 10 %, tandis qu'aucune lacune n'est relevée pour le cas des itinéraires de Charles le Téméraire, qui bénéficie ainsi d'une marge d'erreur nulle.

Parmi les limites du recours aux itinéraires dressés par Ernest Petit et Herman Vander Linden, il faut aussi souligner les différences de conception des deux volumes, et notamment l'intérêt différencié des auteurs pour la famille ducale. En ce qui concerne le premier, ce sont très clairement Philippe le Hardi et Jean sans Peur qui sont au cœur du propos, bien que quelques précisions sur les lieux de villégiature de la duchesse et des enfants du couple soient ponctuellement apportées dans les notes infrapaginales. En revanche, s'agissant de Marguerite d'York et de Marie de Bourgogne, Herman Vander Linden considère leurs villégiatures comme des éléments à part entière des itinéraires qu'il dresse. Il est vrai que les sources disponibles à ce sujet varient fortement au cours de la période[9] et que leur traitement est rendu malaisé en raison du caractère fluctuant des hôtels de la duchesse et des enfants du couple ducal. Marguerite de Flandres obtient ainsi la constitution d'un hôtel pour elle et ses enfants à partir de 1379, nécessité qui s'est imposée en raison de la bipolarité de la principauté bourguignonne, entre Paris et Dijon, à la fin du XIVe siècle[10]. Si les enfants du couple ducal bénéficient très jeunes d'un certain nombre de domestiques[11], il est pour usage de donner un hôtel au fils héritier lorsque celui-ci se marie. Ainsi, en mars 1415, Jean sans Peur ordonne-t-il la création d'un hôtel pour Philippe, alors comte de Charolais, et sa récente épouse, Michelle de France[12]. Par ailleurs, lorsque la duchesse ou ses enfants résident auprès du duc,

6 PETIT, *Itinéraires… op. cit.*, p. I-II.
7 *Ibid.*, p. III.
8 *Ibid.*, p. XXII à XXIV.
9 *Ibid.*
10 *Ibid.*, p. IX.
11 Bertrand SCHNERB, *Jean sans Peur, le prince meurtrier,* Paris, Payot, 2005, p. 26-27.
12 Bertrand SCHNERB, *L'État bourguignon,* Paris, Perrin, 2005, p. 291 [1ère édition : 1999].

la dépense de leurs hôtels respectifs sont fondus dans celle du duc[13]. Dans le cas plus précis d'Isabelle de Portugal, épouse de Philippe le Bon, le relatif silence d'Herman Vander Linden a été largement compensé par les travaux de Monique Sommé, qui ont porté sur cette duchesse[14]. En moyenne, cette dernière passe plus de la moitié de son temps aux côtés de son époux et environ 87 % de ses villégiatures ont lieu dans les Pays-Bas bourguignons[15]. Elle se retire cependant dans son château de la Motte-au-Bois à partir de 1457 et ne voyage plus que sporadiquement dès lors[16]. Au total, elle fréquente régulièrement une vingtaine de villes dans les territoires septentrionaux, qui donnent lieu à des séjours de plus d'une semaine[17]. C'est en particulier le cas de Bruxelles, Bruges, Hesdin et Lille[18].

Néanmoins, les œuvres respectives d'Ernest Petit et Herman Vander Linden totalisent plusieurs milliers de mentions de localités où les ducs de Bourgogne passent la nuit (« gistes ») pour chaque principat. On peut comptabiliser ainsi 10041 mentions de « gistes » pour Philippe le Hardi, 4216 pour Jean sans Peur, 10478 dans le cas de Philippe le Bon, et enfin 3427 mentions concernant le principat de Charles le Téméraire. Les sources utilisées pour établir ces données, étant de nature comptable, peuvent être considérées comme fiables et leur nombre important permettent d'envisager une approche statistique dont le but est de déterminer les principaux lieux de villégiatures des ducs de Bourgogne. Les cas des duchesses et enfants ducaux feront l'objet d'un développement spécifique (*cf. infra*, troisième partie).

La délimitation de l'effectif statistique a été obtenue par un comptage manuel à partir des ouvrages d'Ernest Petit et d'Herman Vander Linden. Ce comptage manuel n'a tenu compte que des mentions de « gistes », car si les arrêts en journée peuvent supposer des installations domestiques, sécuritaires et gouvernementales limitées, les stations nocturnes, et *a fortiori* les séjours de plusieurs jours, supposent en revanche l'installation du duc et de son entourage, représentant plusieurs centaines de personnes[19], dans des lieux clos, aux accès sécurisés, présentant des infrastructures domestiques et à proximité des outils nécessaires au bon fonctionnement gouvernemental de la principauté. Notre attention s'est également concentrée sur les éléments relevant des pratiques résidentielles de l'un ou l'autre duc, autrement dit sur les séjours, leur durée et leur fréquence. Ainsi, pour des résidences qui présentent un taux de fréquentation similaire, les unes peuvent faire l'objet d'un unique séjour de longue durée (c'est le cas de plusieurs châteaux pendant le principat de Charles le Téméraire, occupés à l'occasion de négociations diplomatiques, *cf. infra*), tandis que les autres peuvent avoir été occupées pendant un grand nombre de séjours plus ou moins brefs. Les deux cas de figures induisent des statuts différents pour chacune de ces résidences, que nous développerons plus loin (*cf. infra*).

[13] PETIT, *Itinéraires… op. cit.*, p. XI.

[14] Monique SOMMÉ, « Vie itinérante et résidences d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430-1471) », *Revue du Nord*, tome 79, n° 319, 1997, p. 7 à 43 et *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XVe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1995.

[15] SOMMÉ, « Vie itinérante… » *op. cit.*, p. 7 et 10.

[16] *Ibid.*, p. 7 à 9.

[17] *Ibid.*, p. 29.

[18] *Ibid.*, p. 35.

[19] Susan MARTI, Till-Holger BORCHERT, Gabriele KECK, *Splendeurs de la Cour de Bourgogne. Charles le Téméraire (1433-1477)*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2009, p. 214 à 217.

Au total, quatre séries statistiques ont ainsi été délimitées, correspondant chacune à un principat, pour un nombre total de 28162 mentions de gîtes comptabilisés (**fig. 1**). Aussi, malgré les lacunes pointées du doigt dès les travaux pionniers d'Ernest Petit au XIXe siècle, les comptages effectués à partir de ces itinéraires offrent des séries statistiques dont le nombre élevé justifie amplement la mise en œuvre d'une démarche statistique.

Duc de Bourgogne concerné	Mentions de « gistes »	Nombre de lieux différents
Philippe le Hardi (1363-1404)	10 041	644
Jean sans Peur (1404-1419)	4 216	202
Philippe le Bon (1419-1467)	10 478	322
Charles le Téméraire (1467-1477)	3 427	217

Fig. 1. Tableau comptabilisant les mentions de « gistes » et le nombre de lieux différents visités au cours des quatre principats des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois.

Le mariage contracté avec Marguerite de Male en 1369 permet à Philippe le Hardi d'acquérir l'héritage de Louis de Male, à la mort de celui-ci le 30 janvier 1384[20]. Les territoires du duc de Bourgogne s'accroissent alors de l'Artois, de la Flandre et du comté de Bourgogne. L'espace artésien accueille des lors des résidences très régulièrement fréquentées, comme Arras, Saint-Omer et Hesdin, et il est intéressant de s'interroger sur les circulations des ducs au sein du comté d'Artois, dans le triangle géographique formé par ces trois pôles d'exercice du pouvoir par les ducs de Bourgogne à la fin du Moyen Âge.

1- L'Artois dans le dispositif résidentiel des ducs de Bourgogne

Les localités résidentielles qui apparaissent comme les plus fréquentées, et que l'on pourrait qualifier de principales dans le cas de Philippe le Hardi (**fig. 2**), sont, sans aucun doute, Paris (19,7 % des mentions), Conflans (9,4 %) et Dijon (5,7 %). Si Paris et Dijon sont régulièrement fréquentées entre 1363 et 1404, l'importance de Conflans n'apparaît qu'assez tardivement, à partir de la décennie 1390, période à laquelle le jeune Louis d'Orléans commence à s'affirmer au sein du Conseil royal et dans l'espace parisien. Cette résidence est issue de l'héritage artésien, puisqu'elle avait été reconstruite par Mahaut d'Artois vers 1314-1320. Elle échoit donc au duc de Bourgogne en 1384[21]. À Paris, Philippe le Hardi jouit de l'hôtel de Bourgogne, situé dans la rue des Bourbonnais[22], l'hôtel de Flandres (à l'angle de la rue Coquillière et de la rue Coq-Héron), qui tombe dans l'escarcelle de Philippe le Hardi en 1384, avait été constitué par Marguerite de Flandres par l'achat de deux maisons distinctes dans les années 1270, puis à nouveau agrandi par l'achat d'une maison adjacente par Louis

[20] *Ibid.*, p. 62 et 69 à 73 et *L'art à la cour… op. cit.*, *passim*.

[21] Jean CHAPELOT, *Le château de Vincennes : une résidence royale au Moyen Âge,* Paris, CNRS Éditions, p. 36-37.

[22] Jean MESQUI, « Les ensembles palatiaux et princiers en France aux XIVe-XVe siècles », dans Annie Renoux (dir.), *Palais royaux et princiers au Moyen Âge,* Le Mans, Publication de l'Université du Maine, 1996, p. 59.

de Male en 1366[23]. La dernière des résidences parisiennes des ducs de Bourgogne est l'Hôtel d'Artois[24]. Dijon vient après le domaine royal dans le cœur de ce duc encore profondément attaché à la royauté capétienne. Les résidences régulières reflètent cette double polarité de la nouvelle dynastie. Philippe le Hardi visite ainsi bon nombre de châteaux bourguignons, comme Rouvres, Argilly, Montbard ou encore Talant, ainsi que Châtillon-sur-Seine, Châlon-sur-Saône ou l'hôtel dont il dispose à Beaune. On notera également que la villégiature ducale se fait très volontiers au sein de résidences royales, comme à Vincennes, Melun, Senlis ou encore Villeneuve-Saint-Georges, outre Paris bien sûr. Il est évident que Philippe le Hardi devait y bénéficier d'appartements mis à disposition par le roi, voire peut-être d'un hôtel distinct. Néanmoins, à l'instar de Jean Mesqui, nous soulignons la grande difficulté à cerner les conditions de la résidence du duc de Bourgogne au sein des résidences royales[25]. Par ailleurs, ce type de villégiature est un cas particulier puisque le duc officie alors plus comme proche du roi de France qu'en tant que gouvernant de sa principauté. Il faut enfin ajouter un certain nombre de localités résidentielles dans les espaces flamand et artésien, visités dès avant le mariage avec Marguerite de Flandres, en 1369, comme Arras, Gand, Hesdin, Bruges et, dans une moindre mesure, Saint-Omer.

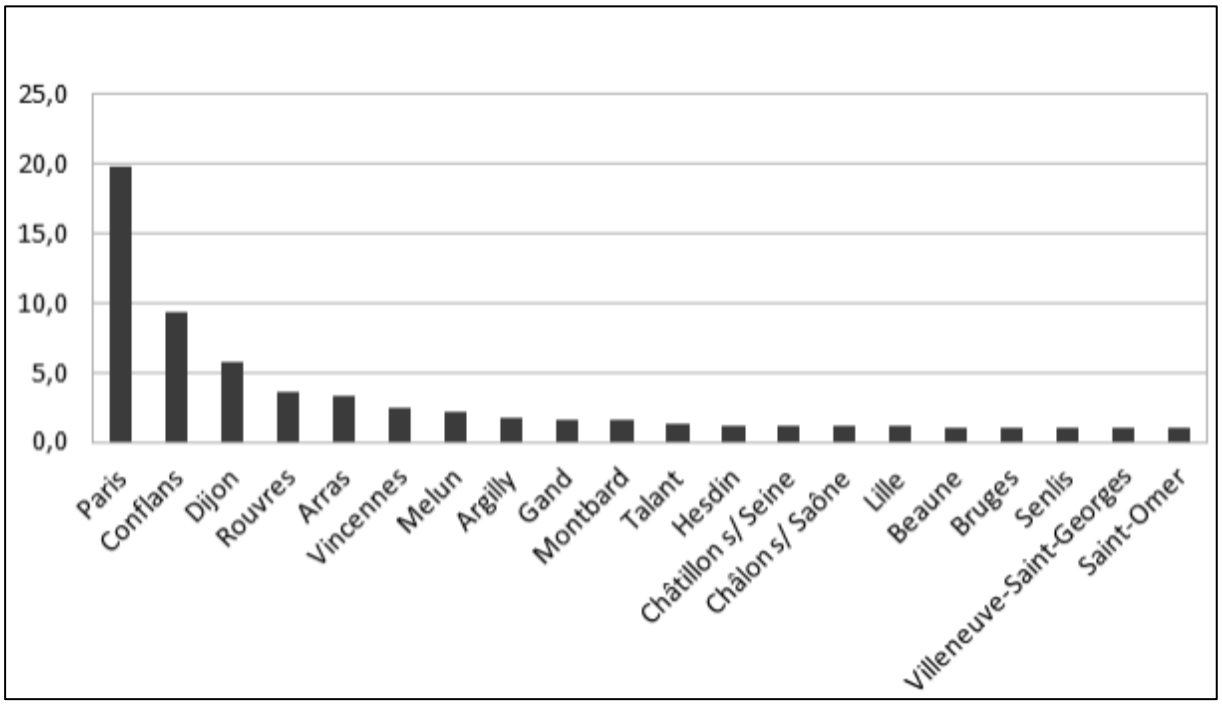

Fig. 2. Diagramme indiquant les taux de fréquentation pour les résidences principales et régulières de Philippe le Hardi.

[23] Georges HUISMAN, « Un compte des réparations effectuées à l'hôtel du comte de Flandre à Paris (1374-1376) », *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris*, n° 37, 1910, p. 257-272.

[24] Valentine WEISS (dir.), *La demeure médiévale à Paris. Répertoire sélectif des principaux hôtels*, Paris, Archives Nationales, 2012, p. 37-39.

[25] Jean CHAPELOT, « Les résidences des ducs de Bourgogne capétiens et valois au XIVe siècle au bois de Vincennes », dans Werner PARAVICINI et Bertrand SCHNERB (dir.), *Paris capitale des ducs de Bourgogne,* Ostfildern, Thorbeke, 2007, p. 40.

Avec Jean sans Peur (**fig. 3**), Paris (30,1 % de la fréquentation) acquiert une importance capitale dans les pratiques résidentielles, en raison notamment des enjeux politiques découlant de la maîtrise du Conseil royal (*cf. infra*). Viennent ensuite Lille (10,5 %) et Arras (5,4 %). En raison de leur proximité avec Paris, les espaces flamand et artésien connaissent une fréquentation croissante (Gand, Bruges, Douai, Hesdin et Saint-Omer), tandis que les duché et comté de Bourgogne sont moins visités. Dijon ne totalise ainsi plus que 3,5 % des mentions de gîte, tandis qu'Argilly et Rouvres arrivent loin derrière, avec respectivement 1,6 et 1,5 % de fréquentation. Enfin, tout comme dans le cas de Philippe le Hardi, Jean sans Peur trouve régulièrement lieu de villégiature auprès du roi et de la reine non seulement à Paris et à Pontoise, résidences traditionnelles du domaine royal, mais aussi à Troyes, où Jean sans Peur accueille la reine Isabeau de Bavière après son exil à Tours ordonné par le parti armagnac en 1417. La ville champenoise a cette avantage d'être située à mi-chemin entre Paris et Dijon et Jean sans Peur en profite pour y installer un nouveau gouvernement doté des institutions de la monarchie[26]. Celui-ci s'étant temporairement assuré le contrôle de la Champagne[27], il réside également à Provins et à Lagny pour de courts mais fréquents séjours[28]. La documentation comptable nous apprend par ailleurs qu'il semble établir sa résidence au couvent des Jacobins de Provins[29], tandis qu'il dispose d'un hôtel à Troyes[30].

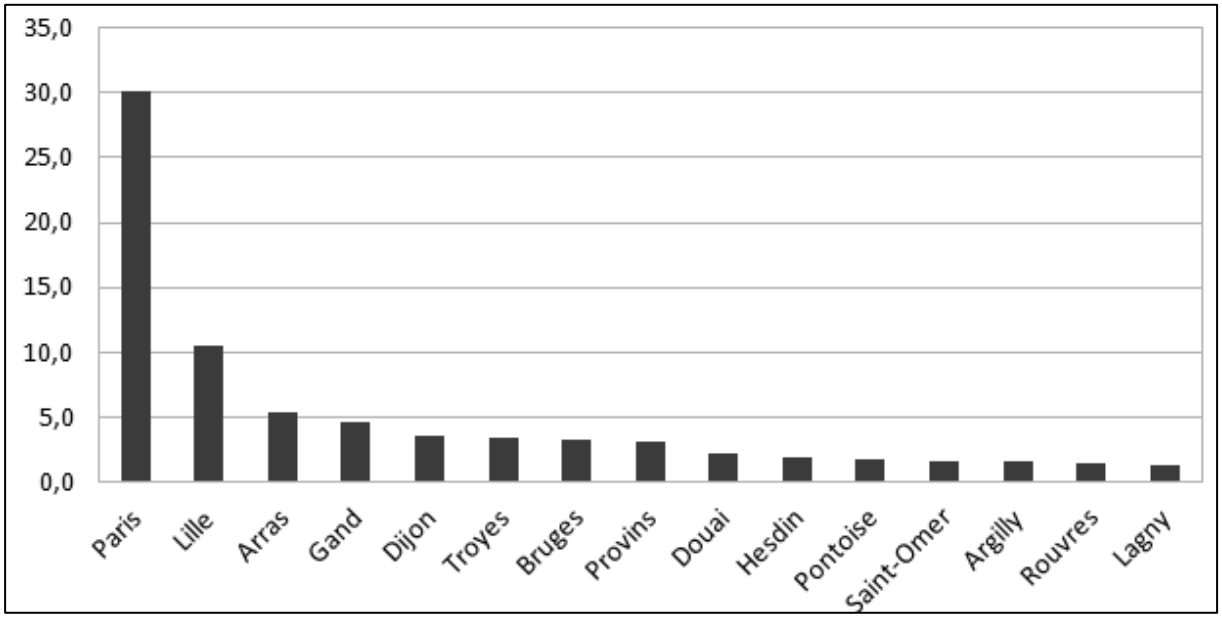

Fig. 3. Diagramme indiquant les taux de fréquentation pour les résidences principales et régulières de Jean sans Peur.

[26] Bertrand SCHNERB, *Les Armagnacs et les Bourguignons, la Maudite Guerre,* Paris, Perrin, 1988, p. 181 à 183.

[27] SCHNERB, *L'État… op. cit.*, p. 197.

[28] PETIT, *Itinéraires… op. cit., passim.*

[29] Robert FAVREAU, Robert FAWTIER, Michel MOLLAT, *Comptes généraux de l'État bourguignon entre 1416 et 1420,* Paris, Imprimerie Nationale, 1965-1976, première partie, p. 126-127 : « parties des ouvrages et refections que mondit seigneur lui a fait faire en son logis aux Jacobins de Provins » (1418) ; deuxième partie, p. 419-420 : « et ausdiz Jacobins, cent francs, que mondit seigneur leur donna pour le defroy de leur hostel durant le temps que mondit seigneur fut loigié audit Provins » (mandement du 2 janvier 1419).

[30] *Ibid.*, deuxième partie, p. 453 : « À Hennequin La Barbe, demourant à Troies, la somme de huit livres tournois à lui bailliez du commandement et ordonnance de mondit seigneur pour avoir par lui et ses aides reffait les verrieres de la chapelle de l'ostel où mondit seigneur estoit lors loigié audit Troyes » (mandement du 26 août 1419).

Le principat de Philippe le Bon (**fig. 4**) s'ouvre sur une rupture vis-à-vis du pouvoir capétien, suscitée par l'assassinat de Jean sans Peur (*cf. infra*). Sur le plan résidentiel, ceci se traduit par l'arrêt presque total de la fréquentation du domaine royal. La relative sédentarisation du pourvoir, déjà visible sous Jean sans Peur bien que pour des raisons très conjoncturelles, se perpétue mais Bruxelles supplante alors Paris comme résidence principale, avec 23,7 % de la fréquentation. Si Lille (12,2 %) conserve sa place dans le réseau des résidences ducales, Bruges (11,5 %) arrive désormais bien avant Arras, dont le taux de fréquentation chute à 3,7 %. Symbole de l'enracinement dynastique, seule Dijon fait encore l'objet de visites régulières. Les résidences artésiennes et flamandes que sont Hesdin, Gand, Arras et Saint-Omer conservent un taux de fréquentation élevé. De nouvelles localités résidentielles font également leur apparition en raison de l'expansion territoriale que connaît la principauté bourguignonne sous l'égide de Philippe le Bon. C'est notamment le cas de Mons, en Hainaut (acquis de Jacqueline de Bavière en 1433, en même temps que la Hollande et la Zélande), de Louvain, en Brabant (dès 1430) et de La Haye, en Hollande.

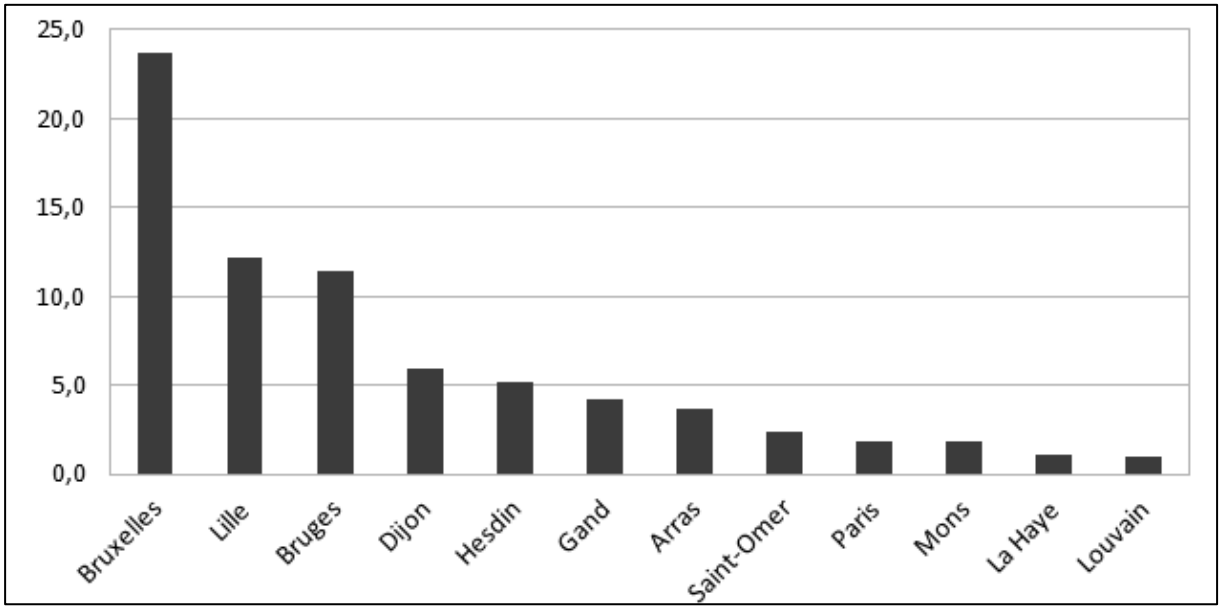

Fig. 4. Diagramme indiquant les taux de fréquentation pour les résidences principales et régulières de Philippe le Bon.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, dans le cas de Charles le Téméraire (**fig. 5**), ce sont les hébergements provisoires, en tente ou en bateau notamment, qui sont les plus assidument fréquentés (29,1 %), représentant près du tiers des mentions de gîtes comptabilisées[31]. Parmi les résidences principales, Bruxelles (9,1 %) et Bruges (7,1 %), conservent leur statut de résidences privilégiées, tandis que Lille (1,8 %) est supplantée par Hesdin (6,2 %). Gand, La Haye, Saint-Omer et Arras sont toujours assidument visitées (respectivement 3,4 %, 2,7 %, 2,4 % et 0,9 %), tandis que des villégiatures dans des espaces

[31] La problématique du campement, notamment militaire, impliquant des questionnements tout à fait spécifiques, nous renvoyons aux travaux de thèse de Franck VILTART : *Le camp à la fin du Moyen Âge. Étude sur l'organisation, les fonctions, la représentation des campements militaires dans l'espace bourguignon (v.1400-v.1500)*, sous la direction de Bertrand Schnerb, université Charles de Gaulle – Lille 3.

nouvellement acquis (Luxembourg, avec 2,9 %, ou Middelburg, en Zélande, avec 1,1 %) ou liés à des conflits (Abbeville, Péronne, Le Crotoy et, indirectement, l'Écluse) voient le jour.

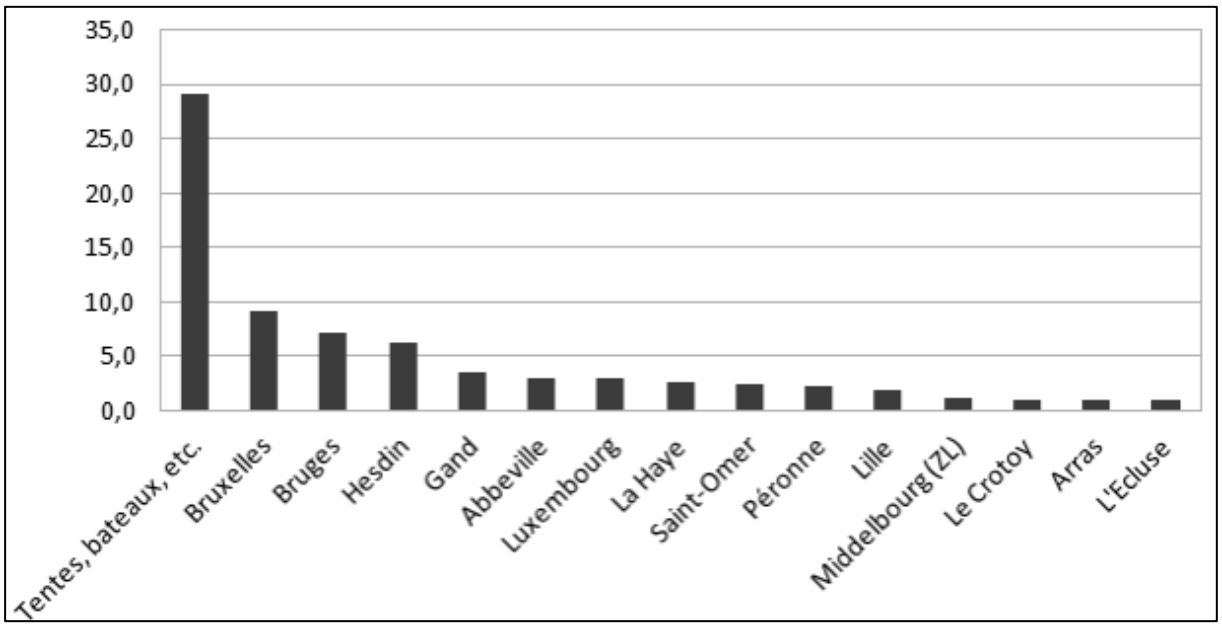

Fig. 5. Diagramme indiquant les taux de fréquentation pour les résidences principales et régulières de Charles le Téméraire.

Au total, les effectifs cumulés pour chaque résidence ainsi repérée (**fig. 6 et 7**) permettent de préciser plusieurs constats :

❖ Tout d'abord, Paris, de par l'importance flagrante dont elle jouit au cours des principats de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur s'impose comme la localité résidentielle la plus fréquentée (19,5 %) et, strictement sur ce plan, nous aurions tendance à abonder dans le sens des historiens qui ont souhaité y voir la « capitale des ducs de Bourgogne »[32]. Mais il faut toutefois préciser que cette importance dans le réseau résidentiel ducal décline fortement dès 1419 au profit de Bruxelles (15,7 %) qui paraît être la nouvelle « capitale » de la principauté par la volonté de Philippe le Bon.

❖ À leurs côtés, trois villes sont également très fréquentées par l'ensemble des ducs : il s'agit bien sûr de Dijon (7,58 %), capitale dynastique, mais également Lille (10,7 %) et Bruges (9,53 %). Viennent ensuite quatre villes dont le taux de fréquentation cumulé avoisine les 5 % : il s'agit d'Arras, d'Hesdin, de Conflans (résidence de Philippe le Hardi uniquement) et de Gand.

❖ Les autres localités résidentielles répertoriées, parfois importantes, comme La Haye ou Luxembourg, connaissent une villégiature beaucoup plus fluctuante ; c'est le cas de nombre de châteaux bourguignons notamment qui, s'ils sont des résidences régulières de Philippe le Hardi, ne sont plus occupés, ou très exceptionnellement, par ses successeurs.

[32] PARAVICINI, SCHNERB, *Paris… op. cit.*

Résidence	Philippe Le Hardi	Jean Sans Peur	Philippe Le Bon	Charles Le Téméraire	Cumul des occ.*	%	Type de résidence
Abbeville				102	**102**	0,58	Hôtel/Château
Argilly	176	66			**242**	1,37	Château
Arras	*333*	*226*	*386*	*32*	***977***	*5,51*	Hôtel
Beaune	109				**109**	0,62	Hôtel
Bruges	**109**	**136**	**1200**	**244**	**1689**	**9,53**	Hôtel
Bruxelles			**2480**	**311**	**2791**	**15,7**	Hôtel
Châlon s/ Saône	112				**112**	0,63	Château
Châtillon s/ Seine	116				**116**	0,65	Château
Conflans	*939*				***939***	*5,3*	Hôtel
Dijon	**571**	**149**	**624**		**1344**	**7,58**	Hôtel
Douai		97			**97**	0,55	Hôtel
Gand	*164*	*196*	*437*	*118*	***915***	*5,16*	Hôtel
Hesdin	*118*	*80*	*540*	*211*	***949***	*5,35*	Château
L'Ecluse				32	**32**	0,18	Château
La Haye			114	92	**206**	1,16	Hôtel
Le Crotoy				36	**36**	0,2	Château
Lille	**111**	**441**	**1274**	**62**	**1888**	**10,7**	Hôtel
Louvain			108		**108**	0,61	Château
Luxembourg				101	**101**	0,57	Château
Middelbourg (ZL)				37	**37**	0,21	Abbaye
Mons			191		**191**	1,08	Hôtel
Montbard	159				**159**	0,9	Château
Paris	**1983**	**1270**	**195**		**3448**	**19,5**	Hôtel
Péronne				75	**75**	0,42	Château
Rouvres	360	65			**425**	2,4	Château
Saint-Omer	103	70	247	83	**503**	2,84	Abbaye
Talant	132				**132**	0,74	Château

Fig. 6. Tableau indiquant les nombres de mentions de gîtes et taux de fréquentation par résidence et par principat (*nous ne tenons compte que des occurrences qui peuvent être comptabilisées au titre d'une villégiature principale ou régulière).

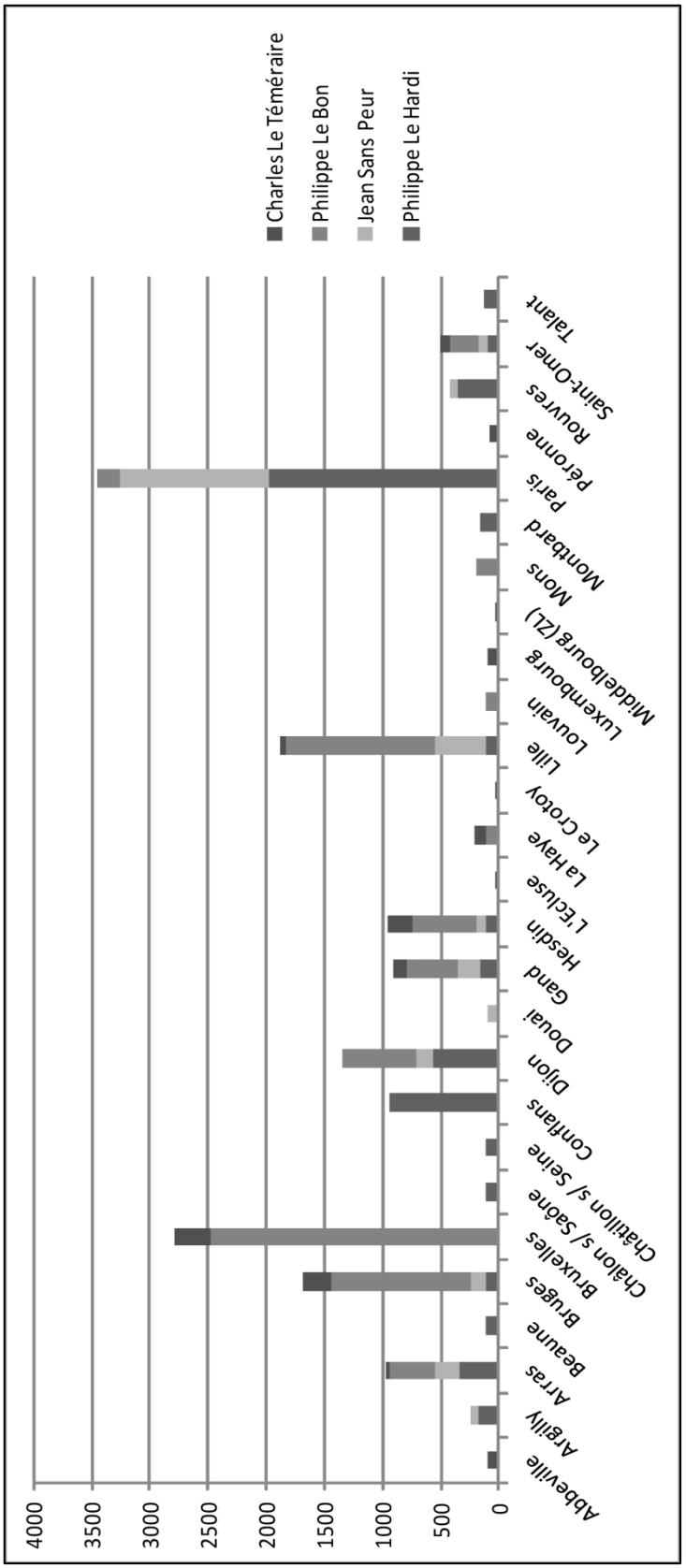

Fig. 7. Histogramme des effectifs cumulés des occurrences par résidence.

2- Sur routes et chemins artésiens

La relative précision des itinéraires proposés par Ernest Petit et Herman Vander Linden (cf. *supra*) permet de repérer les gîtes nocturnes fréquentés par les quatre ducs Valois de Bourgogne en Artois. La circulation à travers ces diverses étapes peut donc être extrapolée selon le schéma reproduit ci-dessous (**fig. 8**).

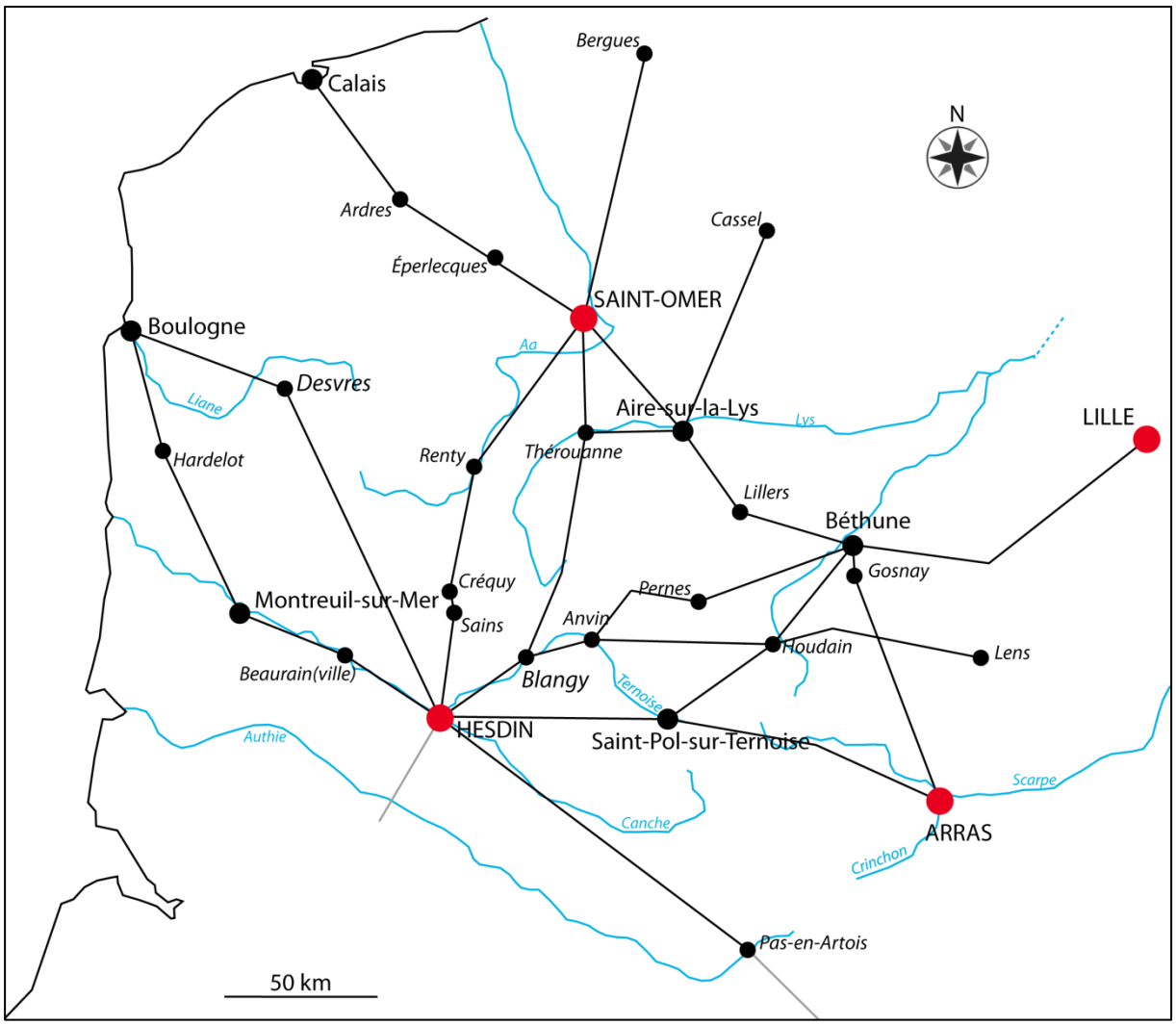

Fig. 8. Carte localisant les principales étapes fréquentées par les ducs de Bourgogne en Artois et l'organisation schématique des itinéraires.

Pour l'Artois, on constate sans surprise que les trois agglomérations résidentielles (Arras, Hesdin et Saint-Omer) constituent les noyaux depuis lesquels les ducs rayonnent sur l'ensemble du territoire. Il faut y ajouter Lille, d'où les ducs gagnent facilement Hesdin via Béthune, Pernes et Blangy-sur-Ternois ou par Houdain et Saint-Pol-sur-Ternoise. Cassel, Bergues (en Flandre), Calais et Boulogne apparaissent comme des destinations régulières mais jamais comme des points de passage : il ne semble donc pas exister de voie côtière, ou alors celle-ci n'est pas fréquentée par les ducs. On notera également que la liaison entre

Hesdin et Saint-Omer se fait en suivant deux itinéraires : le premier passe par Sains-les-Fressin, Créquy et Renty, où les ducs en profitent pour visiter leurs puissants vassaux, ou via Blangy puis Thérouanne.

L'analyse régressive de la cartographie ancienne, en particulier de la carte d'État-major (1820-1860) et de la carte des Cassini (XVIIIe siècle), permet de proposer le réseau viaire visible sur la **fig. 9**. Nous tenons à souligner que les routes reproduites en gris clair sont des trajets existants actuellement mais qui n'apparaissent pas sur la carte de Cassini. Ceci ne veut pas forcément dire qu'ils n'existaient pas alors (ces routes apparaissent bien présentes sur la carte d'État-major, par exemple), mais en tout cas étaient-ils jugés impropre à la circulation du Roi (but premier de la confection de la carte du royaume par les Cassini).

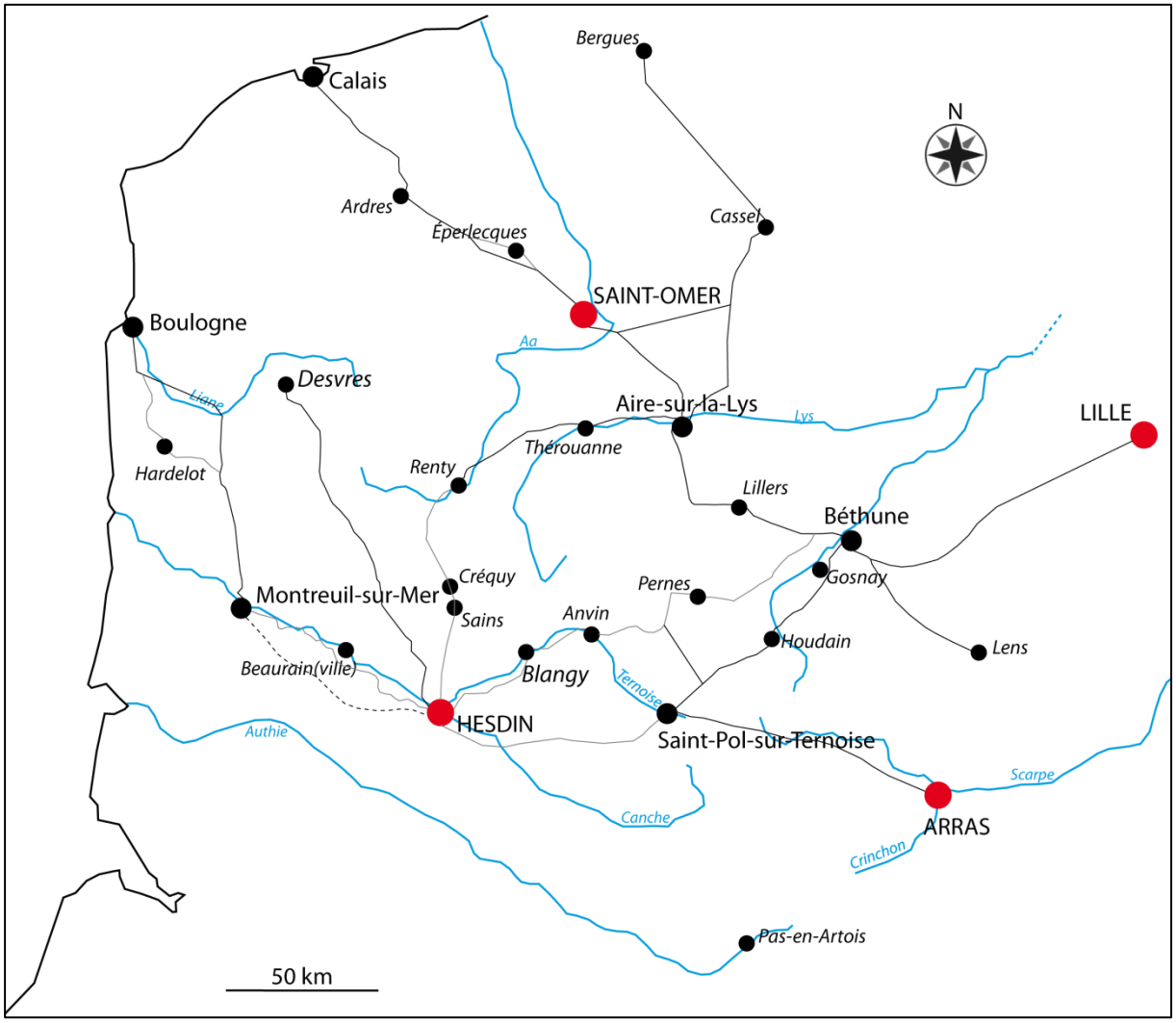

Fig. 9. Proposition de restitution du réseau viaire du Haut-Artois à partir de la cartographie ancienne et des itinéraires des ducs de Bourgogne.

3- Résidences et relais sur les routes des ducs de Bourgogne.

Les résidences du duc, sièges du pouvoir

La résidence la plus fréquentée et de manière la plus régulière au cours des quatre principats est sans conteste le **château d'Hesdin.** Signe de son investissement par le pouvoir ducal, celui-ci devient un vaste chantier entre 1393 et 1396[33]. Le 28 septembre 1394, le châtelain d'Hesdin, Colart de Sains, le maître charpentier, Jacques Douve, et le maître maçon, Gilles Largent, se mettent d'accord sur la réalisation d'un nouveau bâtiment d'habitation au château[34]. Le nouvel édifice est inséré entre le « grant pignon » de la « viese sale » et la « gloriette ». On veille d'ailleurs à ce que les maçonneries soient bien liées à celles de la salle, tant au niveau des fondations que des élévations. Le bâtiment mesure 84 pieds de long (soit environ 26 m) pour 42 pieds de haut (environ 13 m). Il s'agit d'un édifice à deux étages comme le précise l'accord de marché[35]. La largeur n'est pas précisée (car elle est sans doute indexée sur celle de la salle attenante) mais on sait que le rez-de-chaussée au moins est couvert de voûtes maçonnées de 10 à 12 pieds de large (3,10 m à 3,70 m environ). Les deux étages sont desservis par un escalier à vis. Chaque étage est pourvu de deux chambres dont l'une est plus grande que l'autre[36] ; on précise par ailleurs que la plus petite des deux sert de retrait et que chaque étage doit être pourvu d'une porte communiquant vers la salle du Conseil. Le tout est surmonté d'un galetas[37]. Le chauffage et l'éclairage sont assurés par six cheminées dont deux sur chaque pignon (probablement une à chaque étage). On mentionne aussi une « grant cambre » qui semble être à destination du duc. Les cheminées sont d'ailleurs richement ornées :

« Il appert de bonne maullure par dehors et les diz cappitiaux et chimaises revestis de foeulles et […] le chainture au dessus les vaussoirs plaines de foeulles […]. Et par-dessus les arrestiers ancore ordonnés de bestes tenans escus, hommes d'armoyerie et ou milieux pareillement. »

Ce nouveau logis doit être situé côté parc et non côté ville, puisque la salle du château se trouve également côté parc[38] et que le texte de 1394 mentionne la proximité de la « haironnerie »[39].

Le château est défendu par trois portes (la « première porte du chastel », la « seconde porte du chastel » et la « porte derriere du chastel ») qui sont chacune surveillée par un portier à qui on alloue un logement à proximité de la porte auquel il est attaché[40].

---

33 *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe Le Hardi et de Jean Sans Peur (1364-1419),* Dijon, Musée des Beaux-Arts, 2004, p. 161.
34 Arch. dép. du Nord, B 1856, n° 51378.
35 *Ibid.*
36 *Ibid.*
37 *Ibid.*
38 Stéphanie KUSAN, Heden sive Paradisius. *La vie au château d'Hesdin au temps de Jean Sans Peur (1405-1419),* mémoire de Maîtrise sous la direction de B. Schnerb, 2 vol., Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2002, p. 55.
39 Arch. dép. du Nord, B 1856, n° 51378.
40 KUSAN, Heden... *op. cit.*, p. 28 à 32.

Des phases récurrentes de fortifications sont également perceptibles. La première que les comptes laissent envisager se situe vers l'année 1400, vraisemblablement à la faveur de la montée des tensions entre le duc de Bourgogne et Louis d'Orléans pour la maîtrise du Conseil royal et pour un certain nombre de questions territoriales. Cela se traduit dans l'enceinte du château par des réparations apportées aux tours, aux guérites abritant les guetteurs et à la porte du parc que l'on pourvoit de bretèches[41]. Les guérites qui jalonnent le chemin de ronde autour de l'enceinte du château font l'objet d'une attention toute particulière ; on prend ainsi soin aux réparations de l'« agarite deseure le maison du portier du parc », l'« agarite contre la salle de Ferienes », de l' « agarite derrière l'estable des chevaux » et pour avoir « fait une agarite toute neuve tenant à le montée de l'artillerie »[42].

D'autres phases ponctuelles de mise en défense sont perceptibles en 1411 et en 1414-1415, dates qui correspondent respectivement à la mobilisation importante de troupes pour faire face au parti armagnac et à l'offensive de ce même parti contre l'Artois (siège d'Arras en 1414). Lorsque l'on dépouille la documentation comptable pour cette période troublée, on constate plusieurs types de travaux :

❖ En plus des « garites » habituellement présentes sur les murailles pour abriter les guetteurs, on multiplie la construction de « bretesques », que l'on voit apparaître dans les comptes exclusivement en période de troubles[43].

❖ Le 25 septembre 1415, cinquante quatre personnes sont employées pour construire des hourds « en cas hastif[44] ». La même année, un artisan du nom de Drieu Panchet est chargé de planter autour du château « une grosse haye d'espines de XIIIc pies de long, de V piés de hault[45] ».

❖ On assure également la défense de l'un des points sensibles du lieu, la « porte de derrière », par la construction d'un boulevard, c'est-à-dire, à cette époque, d'une plate-forme de terre renforcée de palissades et de pièces de charpente « tant au devant et à l'encontre de le porte derrière du chastel […] comme au devant et à l'encontre des murs et forteresse d'icellui chastel[46] ».

Une nouvelle campagne de fortification a lieu vers 1420, au moment de la rupture entre le duc de Bourgogne et le parti dauphinois. Une construit alors « une neufve grosse tour », de nouvelles écuries et un boulevard de 24 pieds de long (7,30 m) qui barre l'accès au pont-levis « pour la deffence et seureté dudit chastel »[47]. On veille à réparer les ouvertures des guérites des guetteurs qui semblent alors pourvues d'huis. L'année suivante, on assure également le contrôle du rempart urbain par les fortifications du château en perçant une porte dans la tour de Bapaume qui permet d'accéder aux murs de la ville[48].

41 Arch. dép. du Nord, B 15307 (1399-1400), f° 40 v° à 41 v°.
42 *Ibid.*, f° 41 r°.
43 KUSAN, Heden... *op. cit.*, p. 46.
44 Arch. dép. du Nord, B 15326, f° 33 r°.
45 Arch. dép. du Nord, B 15326, f° 30 v°.
46 Arch. dép. du Nord, B 15325, f° 29 r°.
47 Arch. dép. du Nord, B 15328, f° 27 r° et v° et f° 33 v°.
48 Arch. dép. du Nord, B 15329, f° 27 r°.

L'hôtel des comtes d'Artois à Arras est bâti contre les murs de l'ancien *castrum*. L'édifice, aujourd'hui totalement disparu, se trouvait au sud de la place de la Madeleine, circonscrit par les rues de la Gouvernance, Saint-Aubert et des Agaches[49] (**fig. 10**). La documentation écrite se fait l'écho de la présence de l'ensemble des éléments caractérisant un programme palatial ainsi qu'un « donjon »[50]. À Arras, l'espace résidentiel, qui se développe majoritairement autour de la Cour-le-Comte, est associé ponctuellement au château de Bellemotte, en dehors de l'espace urbain. Ce dernier sert notamment de point de repli en cas de danger ou d'épidémie, en particulier à partir de 1402[51]. Les résidences artésiennes, notamment, sont bien connues pour avoir régulièrement servi aux ducs de Bourgogne de lieux à partir desquels il était possible de menacer facilement Paris[52]. Au château de Bellemotte, par exemple, près d'Arras, la duchesse fait nettoyer la grange, les écuries, un certain nombre de chambres et les cuisines qui avaient été souillées par les gens d'armes qui y furent logés à l'occasion de mouvements de troupes en Artois dans le cadre de la campagne de Flandre[53]. D'une manière globale, les réparations opérées pendant la décennie 1390 concernent essentiellement la basse-cour du château, où semblent régulièrement être logées des troupes. Ce n'est qu'à partir de 1402 que le château est réellement aménagé pour accueillir Marguerite de Flandre et son hôtel, à la faveur d'une épidémie qui sévit alors à Arras[54]. Au moment où la duchesse s'installe, l'édifice est d'ailleurs dans un piteux état : il faut défrayer quatre personnes pour récupérer les huis et les fenêtres du château ainsi que des éléments de charpente de la chapelle qui avaient été éparpillés dans les fossés en guise de ponts de fortune, sans doute par des troupes de passage[55].

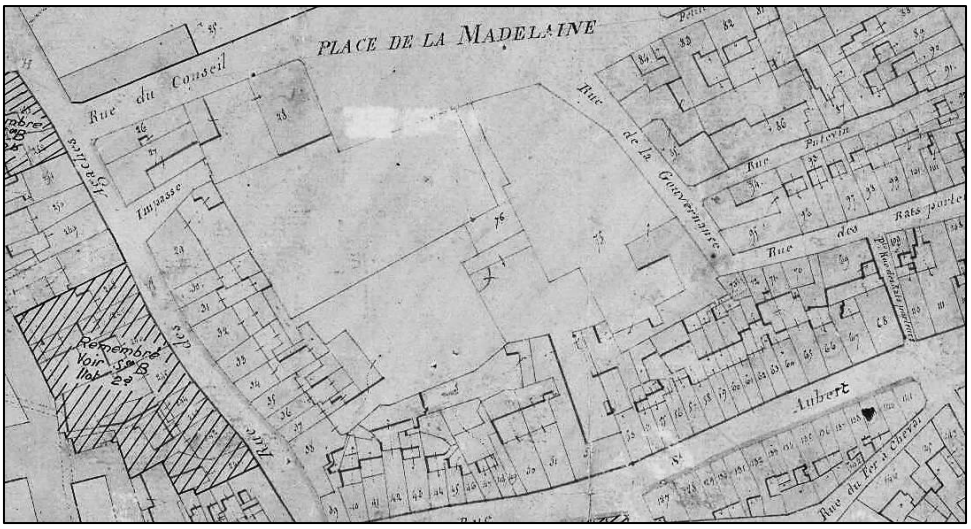

Fig. 10. En 1839, l'empreinte parcellaire de l'ancien hôtel de la Cour-le-Comte à Arras est encore nettement visible (Arch. dép. du PdC, 3 P 41/4, Arras, sections B et E, détail).

[49] Nathalie DERUELLE, « Ouvrages et réparations ordonnés par le duc de Bourgogne dans les résidences à Arras entre 1401 et 1417 », dans CASTELLANI (Marie-Madeleine) et MARTIN (Jean-Pierre), *Arras au Moyen Âge*, Arras, Artois Presses Université, 1993, p. 53 à 70, ici p. 55.

[50] Arch. dép. du Nord, B 13814, f° 46 r°.

[51] *Ibid.*, f° 51 v°.

[52] SCHNERB, *État..., passim*.

[53] Arch. dép. du Nord, B 13891 (1392-1393), f° 59 r°.

[54] Arch. dép. du Nord, B 13892 à 13894, *passim*.

[55] Arch. dép. du Nord, B 13894 (1402-1403), f° 56 v°.

On sait qu'à la fin du XIVe et au début du XVe siècle, le duc, la duchesse et le comte de Nevers disposent de latrines privées[56], et qu'il en existe « III autres servans aux chambres des chevaliers »[57]. L'évacuation des latrines de la duchesse se fait par un conduit maçonné descendant le long du mur du logis pour se jeter au niveau de l'un des préaux du jardin[58]. Des travaux réalisés en 1402-1403 permettent de l'élargir afin de faciliter l'écoulement et éviter que les immondices ne souillent les murs du logis[59]. L'oratoire du duc est réaménagé en 1401-1402 : des cloisons de bois sont ajoutées à l'ensemble, sans doute dans un souci d'isolation, et on remplace le drap qui servait de plafond par un plancher « affin que le vent ne frappast sur monseigneur ainsi qu'il faisoit quant lesdiz draps y estoient ». L'hagioscope permettant au duc d'avoir vue sur l'hôtel est également refait[60].

L'hôtel ducal est aussi pourvu d'au moins deux ponts dormants et deux ponts-levis, que des ouvriers réparent en 1402-1403[61]. Si la clôture est souvent perçue comme un *topos* de la conception médiévale de l'espace, la tendance est à oublier sa fonction première qui n'a pourtant pas changé aujourd'hui : éviter les vols et les intrusions malveillantes. Ainsi, des ouvriers sont payés en 1393-1394 pour réparer l'une des parois du grand cellier de l'hôtel de la Court-Le-Comte à Arras afin d'éviter que l'on puisse entrer « de nuit oudit hostel et y osté tous les vaisseaux de cuisine et autres garnisons que on y met en garde communement »[62].

En raison de la présence d'un grand nombre de structures de cuisson, les cuisines sont des lieux particulièrement propices aux incendies. À l'hôtel de la Court-Le-Comte, à Arras, on est ainsi obligé de reconstruire « le berfroy de la grant cuisine » en 1393-1394[63], car il avait été détruit par un incendie.

Cette résidence connaît d'importantes modifications temporaires en avril 1402, afin d'y accueillir le mariage survenu entre Antoine, comte de Rethel et second fils de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, et Jeanne de Luxembourg, selon un contrat d'union établi dès février 1393[64]. Celle-ci était la fille de Waleran de Luxembourg, comte de Ligny et de Saint-Pol, puissant seigneur picard ayant des liens familiaux avec des rois de Bohême, des empereurs germaniques et un roi d'Angleterre (par sa femme)[65]. Cette union constituait ainsi pour Philippe le Hardi l'opportunité d'un mariage avantageux, d'autant que la dote était constituée des terres et seigneuries que possédait Waleran de Luxembourg en Flandre. Les noces furent aussi l'occasion de nouer des liens étroits avec l'espace picard[66]. Bien évidemment, le mariage se devait de refléter le prestige de l'alliance. On construisit ainsi exprès pour l'occasion une grande salle qui devait abriter les noces devant la grande salle de l'hôtel de la Court-Le-Comte, dans le préau dont il a fallu percer les murs[67]. En raison de sa

[56] Arch. dép. du Nord, B 13891 (1392-1393), f° 61 v° et B 13896 (1404-1405), f° 56 r°.
[57] Arch. dép. du Nord, B 13891 (1392-1393), f° 61 v°.
[58] Arch. dép. du Nord, B 13894 (1402-1403), f° 44 v°.
[59] *Ibid.*
[60] Arch. dép. du Nord, B 13893 (1401-1402), f° 61 r°.
[61] Arch. dép. du Nord, B 13894 (1402-1403), f° 51 v°.
[62] Arch. dép. du Nord, B 13892 (1393-1394), f° 64 r°.
[63] Arch. dép. du Nord, B 13892 (1393-1394), f° 62 r° ; le « berfroy » avait trois étages.
[64] SCHNERB, *État... op. cit.,* p. 91.
[65] *Ibid.*, p. 91-92.
[66] *Ibid.*
[67] DERUELLE, « Ouvrages et réparations… » *op. cit.*, p. 64.

taille, il a également fallu occulter plusieurs fenêtres des galeries à l'aide de morceaux de bois. Comme dans la plupart des cas, cet édifice temporaire est réalisé en bois mais le sol en est pavé et les cheminées sont réalisées en pierre blanche. Le bâtiment abrite également un certain nombre de logements, notamment pour la duchesse, qui souhaitait visiblement être à la première loge de la fête[68]. C'est près de l'ensemble du mois de mai 1402 qu'il faut ensuite aux ouvriers pour démonter la grande salle en question[69]. Un des murs de l'hôtel est percé afin de faciliter les livraisons de vin et permettre le passage de la foule[70]. À l'issu des festivités, des ouvriers sont payés pour « avoir refait et mis à point l'uis et les hayes du jardin de Madame de Nevers » qui avaient été détruits à la demande du duc pour pouvoir y installer des lices pour les joutes en l'honneur des mariés[71]. Une étable avait également été temporairement construite à proximité de la chambre du Conseil pour que le duc puisse y exhiber une biche aux yeux de tous[72]. Enfin, deux nouvelles fenêtres avaient été réalisées dans la garde-robe de la comtesse de Nevers afin que les « parementiers » puissent s'affairer avec la luminosité suffisante[73], la garde-robe se transformant alors en atelier de couture, en l'absence d'autres espaces libres.

Le cas de **Saint-Omer** est quant à lui un cas particulier puisque les ducs de Bourgogne résident, dès le milieu du XVe siècle au moins, dans une aile spécifique de l'abbaye Saint-Bertin (cf. article précédent).

Les relais récurrents

Il est frappant de constater que les « relais » fréquentés de manière récurrente par les ducs de Bourgogne, sans qu'il soit toutefois possible de les qualifier véritablement de résidences, se situent dans des villes uniquement. La documentation recueillie ne permet pas de préciser où réside précisément le duc lors de ces étapes, même s'il est possible d'émettre un certain nombre d'hypothèses.

À **Montreuil** (-sur-Mer), les ducs s'installent vraisemblablement au château, à moins qu'ils ne préfèrent des hôtels urbains, comme c'est le cas parfois à Saint-Omer ou encore à Péronne et Abbeville[74]. Les investigations archéologiques menées à Montreuil par Jean-Claude Routier à la fin des années 1980 ont permis de montrer que l'enceinte urbaine a connu, après sa construction au XIIIe siècle, des travaux dans le courant des XIVe et XVe siècles, avant d'être consolidée au XVIe siècle puis progressivement transformée après 1537 pour laisser place à un tracé bastionné[75]. Les observations que l'on peut faire concernant l'ancien château royal, en grande partie détruit pour l'installation de la citadelle à partir de

[68] *Ibid.*, p. 57.
[69] Arch. dép. du Nord, B 13894 (1402-1403), f° 46 r°.
[70] DERUELLE, « Ouvrages et réparations… » *op. cit.*, p. 57.
[71] Arch. dép. du Nord, B 13893 (1401-1402), f° 54 v°.
[72] *Ibid.*
[73] *Ibid.*
[74] LEMAN, *Les résidences des ducs de Bourgogne… op. cit.*, p. 223 et sq.
[75] Jean-Claude ROUTIER, « Les remparts de Montreuil-sur-Mer », *Revue du Nord,* tome 71, n° 280, janvier-mars 1989, p. 205 à 214 ; ici p. 207.

1567[76], sont sensiblement les mêmes. Les vestiges subsistants attestent d'une construction essentiellement attribuable à la première moitié du XIIIe siècle, mais des reprises du XVe siècle, parfois substantielles (tour du Cachot), sont bien identifiables[77]. Seule une reprise poussée de la documentation comptable du XVe siècle permettrait vraisemblablement d'en savoir plus sur les réaménagements possibles et l'occupation des espaces résidentiels par les ducs de Bourgogne.

Lors de leurs stations à **Saint-Pol** (-sur-Ternoise), c'est vraisemblablement directement chez leur puissant vassal, le comte de Saint-Pol, que les ducs séjournent. À la fin du Moyen Âge, la résidence des comtes de Saint-Pol étaient composées d'un « Château Vieux », vestiges de la résidence comtale primitive, et d'un « Château Neuf », construit dans le courant du XIIIe siècle, sans doute sous l'impulsion du puissant lignage des Châtillon, proche du pouvoir royal[78]. L'examen de la comptabilité du XVe siècle, montre que celui-ci connaît peu de transformations, hormis peut-être l'adjonction de galeries et des travaux à la chapelle Sainte-Catherine. Du reste, des vestiges de statuaire du XVe siècle, retrouvés au cours de fouilles menées en 1936-1938, démontrent à la fois la qualité de la demeure et les modifications apportées à la fin du Moyen Âge[79].

Le château d'**Aire** (-sur-la-Lys) est d'abord et avant tout une résidence de la duchesse de Bourgogne, où le duc rejoint parfois son épouse et ses enfants[80], qui a connu un important programme de transformations à l'initiative d'Isabelle de Portugal, entre 1437 et 1439, avec notamment la construction *ex nihilo* d'étuves[81].

Si les ports de **Boulogne** et de **Calais** apparaissent dans notre réflexion c'est qu'ils sont régulièrement visités par les ducs comme lieux où se tiennent des négociations diplomatiques, notamment avec le souverain anglais. Ainsi, Philippe Le Hardi se rend à Boulogne du 5 août au 15 septembre 1384 ; son successeur fait de même pendant quelques jours, début avril 1417. Philippe Le Bon et Charles Le Téméraire semblent la visiter plus ponctuellement encore. Il paraît logique que les ducs séjournent dans ces cas au château de Boulogne dont le plan octogonal asymétrique et flanqué de neufs tours invite à des réinterprétations récentes des hypothèses émises par Camille Enlart dès la fin du XIXe siècle. Ainsi, la chapelle et le corps de bâtiments au nord de la « porte de la ville » semblent ne pas apparaître avant le XVIe siècle, à la faveur de l'installation d'une plate-forme d'artillerie par

[76] Pierre HÉLIOT et Alphonse LEDUCQUE, « Les fortifications de Montreuil-sur-Mer au Moyen Âge », *Revue du Nord*, tome 30, n° 118-119, avril-septembre 1948, p. 157 à 183 ; ici p. 160.

[77] *Ibid.*, p. 164-165.

[78] Raymond DUBOIS, Georges SANGNIER, « Le château de Saint-Pol », *Bulletin de la Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais*, tome 7, 1952.

[79] *Ibid.*

[80] LEMAN, *Les résidences des ducs de Bourgogne… op. cit.*, p. 405 à 416.

[81] Bertrand HAQUETTE, « "Tirez le baing, chauffez les estuves". La salle d'eau d'Isabelle de Portugal au château d'Aire-sur-la-Lys », dans Delphine Gautier et Hervé Mouillebouche (dir.), *L'eau dans le château. Acte du troisième colloque international au château de Bellecroix. 18-20 octobre 2013*, Chagny, Éditions du CeCaB, 2014, p. 50 à 67.

la garnison anglaise entre 1544 et 1550[82], remplaçant alors des bâtiments que les comptes du XVe siècle permettent de restituer partiellement[83].

Concernant Calais, Philippe Le Hardi s'y rend le 14 août 1396, au nom du roi de France, afin d'y préparer le mariage convenu entre Richard II d'Angleterre et Isabelle de France[84]. Il faut ensuite attendre vingt ans pour que le duc de Bourgogne (Jean Sans Peur) s'y rende à nouveau : il s'agit alors de discussions diplomatiques entre Henry V d'Angleterre, prétendant à la couronne de France, son allié Sigismond de Luxembourg, alors roi de Hongrie, de Croatie et d'Allemagne, et le duc lui-même, alors empêtré dans le conflit avec les Armagnacs[85]. Les déplacements qui ont lieu à cette occasion se font essentiellement entre Calais, Bourbourg, Saint-Omer et Hesdin, et s'étalent entre le 1er et le 31 octobre 1416[86]. Philippe Le Bon ne se rend jamais à Calais en personne, mais est présent dans le Calaisis à plusieurs reprises au cours de son principat[87] ; il y dépêche aussi parfois son épouse, Isabelle de Portugal, qu'il charge de négocier avec son oncle, Henry Beaufort, évêque de Winchester[88]. Charles Le Téméraire y rencontre enfin Édouard IV afin d'y négocier une alliance contre le monarque capétien, mais l'entrevue qui a lieu à l'été 1475 n'aboutit finalement sur aucun engagement concret de la part du souverain anglais. Toutefois, malgré la présence récurrente des ducs en ces lieux, peut-on réellement les qualifier de résidences ? Si oui, en tout cas sont-elles dues à des nécessités conjoncturelles plutôt qu'à un réel choix politique et c'est pourquoi nous pensions qu'il faille leur réserver une place à part dans notre réflexion sur les choix des ducs en matière de résidence : il est évident que les enjeux que l'on peut prêter aux lieux où habitent les ducs lors de ces séjours, sur lesquels nous disposons par ailleurs de peu d'informations, sont sensiblement différents que ceux des résidences *choisies* par le duc.

Les lieux ponctuellement visités

Sains et Créquy sont plusieurs fois visitées par les ducs de Bourgogne entre la fin du XIVe et la fin du XVe siècle. Ces deux localités, seigneuries détenues par la famille de Créquy, s'inscrivent dans le cadre de la micromobilité ducale. En effet, lorsqu'il se rend à Créquy ou à Sains, le duc de Bourgogne semble faire un aller-retour entre son château d'Hesdin et le lieu de résidence de son vassal. Il ne s'agit alors pas d'un point de passage sur un itinéraire, au contraire de Renty, visitée lors du voyage du duc depuis Hesdin vers Saint-Omer. L'objectif du duc lorsqu'il se rend à Sains ou à Créquy, l'objectif du duc est donc très

[82] Frédéric DEBUSSCHE, « Le château comtal de Boulogne-sur-Mer. Un nouvel éclairage partiel du monument : l'aménagement d'une plate-forme d'artillerie au XVIe siècle », *Bulletin de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, tome 23, 2005, p. 65 à 85.

[83] Pierre-André WIMET, « Restauration du château de Boulogne au XVe siècle », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, tome 12, n° 3, 1988, p. 253 à 258.

[84] Stéphane CURVEILLER, Philippe CASSEZ, « Les visites des ducs de Bourgogne dans le Calaisis », *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n° 53, 2013, p. 13 à 27 ; ici, p. 15.

[85] *Ibid.*, p. 19.

[86] *Ibid.*, p. 22.

[87] *Ibid.*, p. 23-24.

[88] Philippe CONTAMINE, « Une princesse en diplomatie : l'entrevue de 1439 entre Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, et son oncle Henry Beaufort, évêque de Winchester, dit le Cardinal d'Angleterre », dans Paul DELSALLE, Gilles DOCQUIER, Alain MARCHANDISSE et Bertrand SCHNERB (dir.), *« Pour la singulière affection qu'avons à luy ». Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, Turnhout, Brepols, p. 103 à 112.

clairement d'y faire une visite de courtoisie à son vassal. Aucune visite au château de Fressin n'a toutefois pu être relevée. Ceci s'explique sans doute par le fait que le château est encore en travaux au milieu du Moyen Âge. Peut-être ne devient-il habitable qu'à partir des décennies 1460-1470, période où Philippe Le Bon se sédentarise fortement à Bruxelles et où son successeur passe le plus clair de son temps en campagne.

La position sociale visiblement dominante de la famille de Créquy au sein du comté de Saint-Pol dès le début du XIIe siècle montre que l'emprise du lignage est alors déjà vraisemblablement fermement établie, peut-être par le biais de la puissance militaire offerte par la possession d'un château. Aucune fouille archéologique n'ayant été réalisée à Créquy, il est impossible de proposer un phasage des structures actuellement subsistantes au cœur du village. Créquy semble en tout cas perdre sa fonction de résidence principale vers la fin du XIVe siècle. En effet, la seigneurie est alors concédée en douaire à Jeanne de Roye, épouse de Jean IV de Créquy, qui la garde jusqu'à sa mort en 1425. Ceci n'empêche toutefois pas la mention du « chastel » de Créquy dont Jean IV fait découler son droit de haute, moyenne et basse justice dans l'aveu et dénombrement de 1393[89]. Dans son état actuel, le « chastel » de Créquy se présente sous la forme d'une structure fossoyée dont la plate-forme oscille entre le cercle et le pentagone. Celle-ci est entourée de fossés d'une profondeur variant entre 5 et 8 m, pour une largeur allant de 10 à 20 m. À l'ouest de la plate-forme se dresse un mamelon en forme de croissant qui domine la plate-forme d'une dizaine de mètres environ. On peut supposer qu'il s'agit là de l'emplacement du donjon visible sur la gouache de Croÿ. Guy Lefranc et François Perreau, qui y réalisèrent des relevés topographiques[90], y repèrent d'ailleurs les vestiges d'un mur de silex de 1,30 m d'épaisseur devant probablement correspondre à un soubassement de l'édifice. La gouache de Croÿ (vers 1590-1610) montre un château en grande partie ruiné avec une enceinte de forme subcirculaire, sans tour de flanquement. Le donjon semble avoir été fendu en deux, peut-être signe d'un démantèlement. Les textes, bien trop peu nombreux concernant ce château, ne permettent pas d'en préciser l'organisation interne à la fin du Moyen Âge.

La seigneurie de Sains (-lès-Fressin) fut rachetée par Jean IV de Créquy en 1400. Le « chastel » de Sains est mentionné pour la première fois dans l'aveu et dénombrement de 1393[91], où il est cité comme concédé en fief à Pierre de Créquy. En 1446, le contrat de mariage entre Jean V de Créquy et Louis de la Tour d'Auvergne stipule la concession en douaire du « chastel et lieu de Sains, avec ses réduits ou demeures pour faire sa demeure »[92]. Le lieu est ensuite qualifié de forteresse, au même titre que les résidences de Créquy et Fressin, dans l'aveu et dénombrement de 1474[93]. Il ne reste plus aujourd'hui du château de Sains que le tracé très érodé des fossés dans un pré à environ 100 m au nord-est de l'église du village. L'ensemble des structures fossoyées s'inscrit dans un quadrilatère de 70 par 60 m environ. Adrien de Montigny n'a pas réalisé de gouache pour Sains, qu'il amalgame à l'arrière-plan de la gouache représentant Fressin. Cette absence pourrait peut-être laisser croire que le château

[89] Arch. dép. du PdC, 84 J 10 ; LEMAN, *Les résidences des sires de Créquy… op. cit.*, p. 31.

[90] Guy Lefranc, François Perreau, « Mottes castrales et sites fortifiés médiévaux du Pas-de-Calais », *Mémoires du Comité départemental d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, tome 37, 2005.

[91] Arch. dép. du PdC, 84 J 10 ; LEMAN, *Les résidences des sires de Créquy… op. cit.*, p. 34.

[92] BnF, *Cinq cents de Colbert*, vol. 82, f° 89 r° à 95 v° ; LEMAN, *Les résidences des sires de Créquy… op. cit.*, p. 34.

[93] Arch. dép. du PdC, B 17159 ; LEMAN, *Les résidences des sires de Créquy… op. cit.*, p. 34.

de Sains était déjà en grande partie ruiné et abandonné depuis longtemps lorsque les gouaches ont été réalisées. Le caractère très ténu des vestiges ne doit cependant pas laisser croire que le château pouvait être une structure peu importante. En effet, et pour en revenir aux ducs de Bourgogne, si l'on s'appuie sur l'exemple du château d'Argilly (Bourgogne), celui-ci, qui était pourtant l'une des résidences les plus importantes et les plus fréquentées à la fin du XIVe et dans les premières années du XVe siècle, ne présente plus guère d'élévations plus importantes que celles visibles à Sains[94]. Là encore, l'absence de textes ne permet pas d'en apprendre plus sur l'organisation interne de l'espace castrale, et encore moins sur les pièces occupées par le duc et sa suite au cours de ses déplacements chez ses vassaux.

Conclusion

Au fil de ces considérations, nous avons abordé le réseau viaire artésien selon le seul angle de l'itinérance des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois entre la fin du XIVe et la fin du XVe siècle. Cette approche mériterait des développements spécifiques pour bien cerner l'état du réseau viaire médiéval dans le Haut-Pays d'Artois, dont nous n'avons fait ici qu'ébaucher quelques traits, en particulier à partir de la riche documentation d'archives conservée aux Archives départementales du Nord. Il y est fait état fréquemment de réparations apportées aux routes et aux chemins, qui n'étaient pas l'objet direct des réflexions que nous souhaitions proposer et qu'il conviendrait d'exploiter à part entière. La question des réseaux viaires médiévaux demeure par ailleurs un objet d'étude à approfondir, comme en témoigne la trop peu abondante littérature scientifique, qui concerne, du reste, essentiellement la morphogénèse urbaine et moins les structurations à l'échelle d'un territoire ou d'une région. Malgré tout, aborder l'état des circulations dans les dernières décennies du Moyen Âge nous a permis de mettre en évidence la fréquentation de routes et de cheminements qui, pour une bonne part, ont peu évolué depuis six ou sept siècles sur l'espace appréhendé.

Il faut également souligner le caractère foncièrement urbain des itinéraires ducaux à la fin du Moyen Âge, puisque les ducs se déplacent avant tout de ville en ville et privilégient les grands châteaux urbains qui leur appartiennent en propre ou à leurs puissants vassaux, et où il est sans doute plus facile d'assurer la logistique nécessaire à l'accueil momentané des plusieurs centaines de personnes entourant le duc lors de ses déplacements[95]. Ces villes sont par ailleurs majoritairement à l'intérieur des terres : les grands ports visités par les ducs de Bourgogne ne le sont qu'à l'occasion de négociations diplomatiques (Calais, Boulogne pour le cas présent, mais également Le Crotoy ou Abbeville, en Picardie). À l'échelle locale, on voit que ce réseau permet aussi aux ducs de visiter ponctuellement ses vassaux, et en particulier les Créquy et les Renty, proches du château d'Hesdin, dans le cadre d'une « micromobilité »[96].

[94] LEMAN, *Les résidences des ducs de Bourgogne… op. cit.*, p. 202 à 204.
[95] LEMAN, *Les résidences des ducs de Bourgogne… op. cit.*, p. 302 à 306.
[96] Nous reprenons le terme forgé par Ulf Christian Ewert.

D'une manière générale, l'Artois a occupé une place importante dans le dispositif résidentiel des ducs de Bourgogne. Sous Philippe Le Hardi et Jean Sans Peur, l'Artois est le territoire qui permet de s'assurer un accès aisé vers Paris, notamment depuis les possessions flamandes, et, potentiellement, de menacer la capitale du royaume de France en y massant des troupes à même d'intervenir rapidement, comme cela arriva à plusieurs reprises. Avec le repli, de plus en plus accusé, de Philippe Le Bon et de Charles Le Téméraire vers les Pays de Par-deçà, l'Artois devient progressivement une « zone tampon » avec le royaume de France, fonction qui s'observe en particulier lors de l'opposition à Louis XI pour la possession des « villes de la Somme » et qui perdure finalement jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle.

Bibliographie

L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe Le Hardi et de Jean Sans Peur (1364-1419), Dijon, Musée des Beaux-arts, 2004.

CONTAMINE (Philippe), « Une princesse en diplomatie : l'entrevue de 1439 entre Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, et son oncle Henry Beaufort, évêque de Winchester, dit le Cardinal d'Angleterre », dans Paul DELSALLE, Gilles DOCQUIER, Alain MARCHANDISSE et Bertrand SCHNERB (dir.), *« Pour la singulière affection qu'avons à luy ». Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, Turnhout, Brepols, p. 103 à 112.

CURVEILLER (Stéphane), CASSEZ (Philippe), « Les visites des ducs de Bourgogne dans le Calaisis », *Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes*, n° 53, 2013, p. 13 à 27.

DEBUSSCHE (Frédéric), « Le château comtal de Boulogne-sur-Mer. Un nouvel éclairage partiel du monument : l'aménagement d'une plate-forme d'artillerie au XVIe siècle », *Bulletin de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais*, tome 23, 2005, p. 65 à 85.

DERUELLE (Nathalie), « Ouvrages et réparations ordonnés par le duc de Bourgogne dans les résidences à Arras entre 1401 et 1417 », dans CASTELLANI (Marie-Madeleine) et MARTIN (Jean-Pierre), *Arras au Moyen Âge, Histoire et littérature*, Arras, Artois Presses Université, 1993, p. 53 à 70.

FAVREAU (Robert), FAWTIER (Robert), MOLLAT (Michel), *Comptes généraux de l'État bourguignon entre 1416 et 1420*, Paris, Imprimerie Nationale, 1965-1976.

HAQUETTE (Bertrand), « "Tirez le baing, chauffez les estuves". La salle d'eau d'Isabelle de Portugal au château d'Aire-sur-la-Lys », dans Delphine GAUTIER et Hervé MOUILLEBOUCHE (dir.), *L'eau dans le château. Acte du troisième colloque international au château de Bellecroix. 18-20 octobre 2013*, Chagny, Éditions du CeCaB, 2014, p. 50 à 67.

HELIOT (Pierre) et LEDUCQUE (Alphonse), « Les fortifications de Montreuil-sur-Mer au Moyen Âge », *Revue du Nord*, tome 30, n° 118-119, avril-septembre 1948, p. 157 à 183

KUSAN (Stéphanie), Heden sive Paradisius. *La vie au château d'Hesdin au temps de Jean Sans Peur (1405-1419)*, mémoire de Maîtrise sous la direction de B. Schnerb, 2 vol., Villeneuve d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2002.

LEMAN (Victorien), *Les résidences des ducs de Bourgogne (1363-1477). Habitat et cadre de vie princier à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat, sous les directions de Ph. Racinet et A. Renoux, Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2017.

LEMAN (Victorien), *Les résidences des sires de Créquy. Habitat et cadre de vie d'une famille d'aristocrates du nord de la France (XIVe-XVIe siècles)*, mémoire de Master 2 sous la direction de Ph. Racinet, 2 vol., Amiens, Université de Picardie Jules Verne, 2012.

MARTI (Susan), BORCHERT (Till-Holger), KECK (Gabriele), *Splendeurs de la Cour de Bourgogne. Charles le Téméraire (1433-1477)*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2009.

PARAVICINI (Werner) et SCHNERB (Bertrand) (dir.), *Paris capitale des ducs de Bourgogne*, Ostfildern, Thorbeke, 2007.

PETIT (Ernest), *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne, 1363-1419*, Paris, Imprimerie Nationale, 1888.

RENOUX (Annie) (dir.), *Palais royaux et princiers au Moyen Âge*, Le Mans, Publication de l'Université du Maine, 1996.

SCHNERB (Bertrand), *Jean sans Peur, le prince meurtrier*, Paris, Payot, 2005.

SCHNERB (Bertrand), *L'État bourguignon*, Paris, Perrin, 2005.

SCHNERB (Bertrand), *Les Armagnacs et les Bourguignons, la Maudite Guerre*, Paris, Perrin, 1988.

SOMME (Monique), « Vie itinérante et résidences d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1430-1471) », Revue du Nord, tome 79, n° 319, 1997, p. 7 à 43.

SOMME (Monique), *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne. Une femme au pouvoir au XVe siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1995.

VANDER LINDEN (Herman), *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne (1467-1477)*, Bruxelles, Lamertin, 1936.

VANDER LINDEN (Herman), *Itinéraires de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-1467) et de Charles, comte de Charolais (1433-1467)*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1940.

Pierre-André WIMET, « Restauration du château de Boulogne au XVe siècle », *Histoire et archéologie du Pas-de-Calais*, tome 12, n° 3, 1988, p. 253 à 258.